



attac

La Poste, un drôle de pli

Un film de Marie-Pierre Jaury

Ciné-débat

Jeudi 15 octobre 2009 à 19h30

A la Maison des associations du 13^{ème}

11 rue Caillaux M° Maison Blanche

avec

Jean Paul Dessaux, syndicaliste postier

et des membres du comité 13ème contre la privatisation de La Poste

Attac PARIS 13

Association pour la taxation des transactions Financières pour l'aide aux citoyens

Maison des associations, boîte n° 43, 11 rue Caillaux, 75013 Paris

Tél : 01 77 17 17 91

Courriel : paris13@attac.org ; <http://www.local.attac.org/paris13>

Bulletin d'adhésion et programme de nos activités sur le site

Ne pas jeter sur la voie publique

Plus de 2 millions de citoyens et usagers de La Poste se sont exprimés début octobre contre la transformation du statut de La Poste en société anonyme, première étape d'une future privatisation. Le jour même des résultats de la votation citoyenne le gouvernement a annoncé que le projet de loi passerait au Sénat le 2 novembre et à l'assemblée nationale le 14 décembre, ignorant ainsi la volonté de débat et de concertation de la population attachée au service public postal.

Depuis 15 ans, les directives européennes, avec l'aval des gouvernements successifs, ont imposé progressivement la dérégulation du service postal. Sous prétexte que la libéralisation totale du courrier interviendra le 1^{er} janvier 2011 et que La Poste aurait besoin de 2,7 milliards pour se « moderniser », le gouvernement veut accélérer le processus de transformation de La Poste en société anonyme indépendamment du fait que l'Union européenne n'exige pas le changement de statut.

Dans son film, Marie-Pierre Jaury montre comment cette mutation libérale a été imposée au personnel comme aux usagers devenus clients : les postiers transformés en vendeurs de produits « à valeur ajoutée », des clients à qui on propose souvent les produits ou les services les plus chers et qu'on envoie vers les machines automatiques pour les affranchissements ordinaires. En donnant la parole aux postiers,

aux syndicats et aux dirigeants de La Poste, elle met ainsi à jour la transformation d'un service public en entreprise mercantile.